

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 mai 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 25 mai 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/24

Objet : Modification de la délibération n° 2012/15 affectant le compte d'exploitation

Vu la délibération n° 2012/10 du 16 mars 2012 affectant le compte d'exploitation de l'exercice 2011 ;

Vu le budget adopté par la délibération n° 2012/11 du 16 mars 2012 ;

La délibération n° 2012/10 susmentionnée prévoyait la chose suivante :

« Le conseil municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide d'affecter en intégralité l'excédent d'exploitation de l'exercice 2011, soit 27 392,35 euros au chapitre budgétaire 021 de la section d'investissement « Virement de la section de fonctionnement ». »

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

MODIFIE la délibération n° 2012/10 du 16 mars 2012 comme suit :

DECIDE d'affecter l'excédent de l'année 2011 de la section de fonctionnement comme suit :

- 82 442,91 € au compte de recette 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- 27 392,35 € au compte R002 « Excédent de fonctionnement ».

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 mai 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 mai 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 mai 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 25 mai 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/25

Objet : signature de la convention d'appui administratif commune / AFUL « Hinter den Gaerten »

Vu le budget principal adopté par une délibération n° 2012/11 du 16 mars 2012 ;

Vu le budget annexe adopté par une délibération n° 2012/16 du 16 mars 2012 ;

Il a été convenu lors de l'adoption des budgets que la commune se ferait défrayer pour les frais engagés pour l'AFUL « Hinter den Gaerten » (mise à disposition des locaux, utilisation des fournitures administratives, travail de la secrétaire de mairie,...), à hauteur de 4 500 € TTC pour l'année 2012 et de la même somme pour l'année 2013.

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à huit voix pour et une abstention (Monsieur Christian HUBER) :

AUTORISE le maire à signer la convention d'appui administratif avec l'AFUL « Hinter den Gaerten », représentée par son président, Pascal STUTZMANN.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 mai 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 mai 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 mai 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 25 mai 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/26

Objet : délibération modificative du budget principal n° 2

Vu la délibération n° 2012/11 en date du 16 mars 2012 adoptant le budget principal de la commune ;

Considérant que la commune a fait faire des études préliminaires pour les travaux de l'entrée sud du village par BEREST pour un montant de 1913,60 € TTC, payés en 2011, compte budgétaire 2031 « Frais d'études » ;

Considérant que la commune a fait faire également le plan topographique de la zone « Hinter den Gaerten » par le cabinet Klopfenstein et Sonntag pour un montant de 2085,23 € TTC, payé en 2011, compte budgétaire 2031 « Frais d'études » ;

Considérant que les travaux, que ce soit pour l'entrée sud du village ou pour la zone Hinter den Gaerten, sont engagés, il y a lieu d'intégrer ces frais d'études aux frais de voirie au compte 2151-041 ;

Le maire propose les modifications budgétaires suivantes :

Création de crédits supplémentaires aux comptes suivants :

| | | |
|-----------------|---|-----------|
| Dépenses | Article 2151-041 Réseaux de voirie – opérations patrimoniales | + 4 000 € |
| Recettes | Article 2031-041 Frais d'études – opérations patrimoniales | + 4 000 € |

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à sept voix pour et deux abstentions (Messieurs Christian HUBER et Jean-Paul GLASSER) :

MODIFIE le budget conformément à la proposition du maire ; la section d'investissement présente donc un budget cumulé de 421 002 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 mai 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 mai 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 mai 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 25 mai 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/27

Objet : Délibération modificative du budget annexe n° 1

Vu le budget annexe adopté par la délibération n° 2012/16 du 16 mars 2012 ;

Considérant que les frais de fonctionnement de l'AFUL se trouvent être plus élevés ; que la participation de la commune en tant que membre de cette association est par la même plus importante, il est nécessaire de modifier le budget ;

Le maire propose les modifications budgétaires suivantes :

Virements de crédits :

| | | |
|-----------------|---|-----------|
| Dépenses | Article 66111 – Intérêts des emprunts et dettes | - 1 154 € |
| Dépenses | Article 627 Services bancaires et assimilés | + 150 € |
| Dépenses | Article 658 Charges diverses de la gestion courante | + 4 € |
| Dépenses | Article 678 Autres charges exceptionnelles | + 1 000 € |

Le conseil municipal, entendu la proposition du maire, et à huit voix pour et une abstention (Monsieur Christian HUBER) :

MODIFIE le budget annexe conformément à la proposition du maire, sans que cela ne change le montant de la section de fonctionnement, à savoir 20 039 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 mai 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 mai 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 mai 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 25 mai 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/28

Objet : Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de l'entrée sud du village

Vu le code des marchés publics ;

Vu l'avis d'appel à la concurrence paru dans les Dernière Nouvelles d'Alsace le vendredi 20 avril 2012 prévoyant comme date limite de réception des offres le mercredi 16 mai 2012 à 16 h ;

Vu le rapport d'analyse des offres élaborés par le maître d'œuvre BEREST réceptionné en mairie le 23 mars 2012 ;

La commission d'appel d'offre s'étant réunie le mercredi 23 mai 2012 en mairie ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

DECIDE d'attribuer le marché à procédure adaptée de travaux de voirie à l'entreprise GCM domiciliée à BOUXWILLER (Bas-Rhin) pour un montant HT pour la voirie communale de 60 595,25 € et de 29 830 € pour la voirie départementale ;

AUTORISE le maire à signer l'acte d'engagement et toute autre document nécessaire à l'exécution de cette délibération et du marché.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 mai 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 mai 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 mai 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 25 mai 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/29

Objet : Extension du réseau de distribution d'électricité – rue Principale

Vu le budget principal adopté par une délibération n° 2012/11 du 16 mars 2012 ;

Vu la délibération n° 2012/02 du 27 janvier 2012 adoptant un plan de financement pour les travaux de l'entrée sud du village ;

Vu le chiffrage de l'extension du réseau public de distribution électricité en date du 16/05/2012 élaboré par Electricité de Strasbourg Réseaux ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à huit voix pour et une voix contre (Monsieur Christian HUBER) :

DECIDE d'étendre le réseau électrique rue Principale pour un montant TTC de 26 345 €, conformément au chiffrage proposé par Electricité de Strasbourg ;

AUTORISE le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 mai 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 mai 2012.

Le Maire
Alain NORTH